

LA LETTRE DU MAIRE



N° 4 du 29.03.15 (ipns)

Chers administré(es)

Le 22 Mars 2015, les électeurs de la commune nous ont à nouveau fait confiance.

Nous sommes fiers de constater que nous avons dans nos villages de MONTAGNAC et de MONTPEZAT, des électrices et des électeurs qui ont pris conscience qu'on ne peut pas accorder de crédit à la déformation dans le seul but de diviser et de créer des conflits.

Dans ce climat délétère « LA VOIX DU PEUPLE A TRANCHE ». La sanction est donc électorale et c'est tout ce que nous retiendrons.

Le Conseil Municipal et moi-même vous remercions d'avoir balayé démocratiquement toutes les accusations injustes que l'on a fait peser sur nous, ne reculant devant aucune manœuvre, délaissant l'intérêt général pour l'intérêt

personnel à travers un acharnement bien ciblé.

En tout état de cause, quelle que soit notre conviction, le seul souci qui doit nous animer, c'est le développement de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Tous les projets émanant de notre programme électoral qui est maintenant bien entamé au bout de 10 mois de mandature seront maintenus et exécutés, car les engagements pris devant les électeurs doivent être tenus.

La liste n'est cependant pas exhaustive.

Il va sans dire que nous ne pourrons pas tout faire en même temps. C'est la raison pour laquelle je vous demande de vous prononcer sur cette hiérarchie des urgences, persuadé que ces projets répondent aux attentes prioritaires de nos concitoyens.

Pour ce qui est de la méthode, il s'agit là de notre comportement en tant qu'élus, je souhaite, qu'indépendamment des fonctions qui nous distinguent, nous exerçons notre mandat en restant très proches des habitants, qu'ils appartiennent ou non à notre électorat.

Nous sommes, je le rappelle, les représentants de tous les citoyens et non pas de quelques-uns d'entre vous.

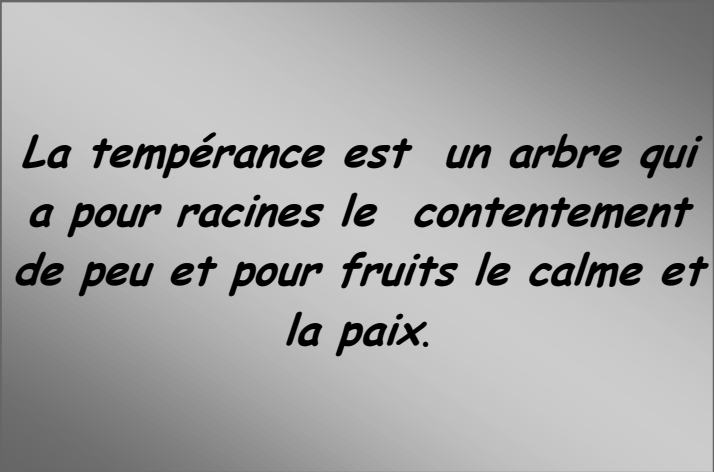
Dans le même ordre d'idées, il nous faudra encourager et soutenir la vie associative.

Les associations constituent un relais indispensable à l'action municipale et leurs activités nous rapprochent de la population.

Le conseil municipal est désormais à nouveau en place avec son bureau et ses commissions. Nous sommes en ordre de marche.

Nous avons un bon programme et partageons la même volonté de le voir aboutir.

Le Maire.
Le Conseil Municipal.



*La tempérance est un arbre qui
a pour racines le contentement
de peu et pour fruits le calme et
la paix.*